

PROGRAMME REVITALISATION

ANNEXE 1 du règlement L-12650

Demande de crédit de taxes

Numéro de dossier : DÉ-

(à l'usage de Ville de Laval)

PARTIE 1 – BÂTIMENT ET UNITÉ D'ÉVALUATION

Adresse:

Numéro de lot:

Valeur du bâtiment au rôle d'évaluation:

Le bâtiment visé par votre demande est-il un bâtiment principal?

Article 5 (1)

Oui

Non

Le bâtiment visé par votre demande est-il situé à l'intérieur du territoire d'application du programme?

Article 3

Se référer aux annexes A et B du Règlement L-12650

(Plans/secteur de revitalisation Parc industriel Centre - Annexe A et Parc industriel Est - secteur Saint-Vincent-de-Paul - Annexe B)

Oui

Non

Est-ce que les usages actuels du bâtiment sont des usages industriels ou commerciaux?

Article 5 (2)

Oui

Non

Est-ce que les usages actuels du bâtiment sont conformes au règlement L-2000?

Article 5 (3)

Oui

Non

Est-ce que l'immeuble devra être acquis éventuellement par la Ville?

Article 7 (3)

Oui

Quand?

Pourquoi?

Non

Description détaillée des usages exercés dans le bâtiment et des activités de ses occupants:

Nom et prénom du requérant:

Nom du représentant du requérant:

Adresse:

Numéro de téléphone:

Adresse courriel:

Est-ce que vous êtes le propriétaire de l'immeuble?

Oui

Non

Joindre une copie de l'acte d'acquisition

Articles 4 al.1 et 9 a) et c)

Si non, qui occupe l'immeuble?

Nom:

Adresse:

Activités:

Superficie occupée (m²):

PARTIE 1 – BÂTIMENT ET UNITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)

Est-ce que vous êtes un occupant de l'immeuble?

Oui

Joindre une copie du bail
Articles 4 al.1 et 9 a) et c)

Non

Si oui, qui est le propriétaire de l'immeuble?

Nom:

Adresse:

PARTIE 2 – TRAVAUX

Construction

Démolition

Rénovation

Agrandissement

Article 6

Précisez:

Indiquer les détails du projet et les principaux coûts:

Date de la demande de permis:

Date de début des travaux:

Date prévue pour la fin des travaux:

Coûts estimés des travaux:

Superficie avant les travaux (m²):

Superficie après les travaux (m²):

Augmentation minimale prévue de la valeur inscrite au rôle d'évaluation à la suite des travaux admissibles:

Article 8

Selon vous, l'augmentation de la valeur du bâtiment après les travaux par rapport à sa valeur avant les travaux sera-t-elle d'au moins 30%?

Oui

Non

Autres investissements, équipements, etc. (excluant les travaux mentionnés ci-haut):

Est-ce que les travaux feront l'objet d'une certification?

Article 10 (f)

Oui

Non

Laquelle parmi les suivantes :

Article 1

Certification BOMA BEST

Certification LEED Canada

Certification Living Building Challenge

Est-ce que les usages du bâtiment à la suite des travaux seront conformes au règlement L-2000?

Article 5 (4)

Oui

Non

Est-ce que les usages du bâtiment à la suite des travaux seront des usages industriels ou commerciaux?

Article 5 (2)

Oui

Non

Une partie des travaux est-elle visée par d'autres programmes de crédit de taxes?

Article 7 (1)

Oui

Quels sont ces travaux?

Non

Une partie des travaux est-elle exemptée de taxes foncières ou admissible à un remboursement de ces taxes?

Article 7 (2)

Oui

Non

PARTIE 3 – DÉCLARATIONS DU REQUÉRANT

Je déclare ce qui suit :

- Je suis le propriétaire ou l'occupant du bâtiment mentionné ci-haut, situé à l'intérieur du territoire d'application du programme (*Article 9 b*);
- Je demande un crédit de taxes pour la construction, la démolition-reconstruction, l'agrandissement ou la rénovation du bâtiment mentionné ci-haut;
- Je suis informé que les travaux ne doivent pas débuter avant d'avoir obtenu l'avis écrit de la conformité et de l'acceptation de ma demande du responsable du programme (*Article 7 (4)*);
- Je suis informé que les travaux ne doivent pas débuter avant la délivrance de tous les permis et certificats requis par la Ville (*Article 7 (5)*);
- Je m'engage à informer par écrit le responsable du programme, dans les dix jours de la survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :
 - de tout changement dans les informations transmises et les documents remis (*Article 10 a) et b)*);
 - de tout changement dans les usages et les activités exercées dans l'immeuble, dès que ceux-ci sont exercés (*Article 10 c)*);
 - de toute cessation d'usage et d'activité, dès que ceux-ci cessent (*Article 10 d)*);
 - lorsque les travaux sont complétés (*Article 10 e)*);
 - lorsqu'une des certifications mentionnées ci-haut a été obtenue et en remettre une copie (*Article 10 f)*);

J'atteste que toutes les informations et tous les documents transmis sont exacts.

Nom du représentant du requérant :

Nom du requérant :

Signature : _____ **Date :** _____

PARTIE 4 – DOCUMENTS DEVANT ACCOMPAGNER LA DEMANDE

Copie de l'acte d'acquisition ou de bail	Jointe	
Permis de construction nouvelle ou d'amélioration	Jointe	À fournir

Ce formulaire complété, toutes les informations et tous les documents requis doivent être déposés auprès du responsable du programme avant le 31 décembre 2020 (*Articles 5 (5) et 9*).

Service du développement économique de la Ville de Laval
1555, boul. Chomedey, bureau 100, Laval (Québec) H7V 3Z1
lavaleconomique@laval.ca lavaleconomique.com